

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA FISCALITÉ

TOME 4

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
DEUXIÈME PARTIE: LES SOCIÉTÉS	
CHAPITRE 19 - LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS	3
LE RÉGIME ACTUEL	10
Généralités	10
Le mode actuel de distribution	12
Les bénéfices non répartis	13
Dépouillement du surplus	14
Acquisitions et réorganisations de sociétés	17
Société personnelle	18
Sociétés de placements	19
Organismes mutuels	20
QUELQUES DÉFICIENCES DU RÉGIME ACTUEL	20
ARGUMENT CONTRE LA DOUBLE IMPOSITION	22
L'INTÉGRATION ET LES GAINS DE CAPITAL	32
LES EFFETS DE LA PROPOSITION D'INTÉGRATION	33
La répercussion de l'impôt	33
La demande d'actions de sociétés canadiennes	35
L'offre d'actions de sociétés canadiennes	38
Le rythme des investissements	40
Le financement de l'intégration	40
Le double taux d'imposition	41
L'évitement de l'impôt en général	42
Le traitement équitable et impartial des diverses formes d'organismes	44
La proposition du Comité des quatre	44
AUTRES SOLUTIONS POSSIBLES	52
Déduire les dividendes	52
Considérer les sociétés par actions comme des sociétés en nom collectif	53
Exempter les distributions de tout autre impôt	54
Augmenter le dégrèvement pour dividendes	54
Percevoir un impôt spécial sur les bénéfices non répartis	55
MANIÈRE DE PROCÉDER DANS LES AUTRES PAYS	55
QUELQUES AUTRES ASPECTS DE NOTRE PROPOSITION	58
Diverses formes de distribution admissible	60
L'attribution du revenu	65

	<u>Pages</u>
Les mesures stimulatrices à l'endroit des sociétés	68
Revenu de provenance étrangère	68
Le report des pertes	71
Les dividendes versés à des sociétés	71
Catégories spéciales de sociétés	72
Autres bénéficiaires canadiens	72
Les actionnaires privilégiés	73
Les actionnaires non résidents	74
L'imposition des dividendes en regard de l'imposition des gains sur actions	75
L'acquisition et la réorganisation des sociétés	77
Les sociétés à nombre restreint d'actionnaires	78
Les renseignements fournis aux actionnaires	79
La détermination du taux de dégrèvement pour l'impôt sur le revenu des sociétés	79
Possibilité qu'auraient certaines sociétés de calculer leur impôt de la même manière que les sociétés en nom collectif	80
 CERTAINS PROBLÈMES SOULEVÉS PAR NOTRE PROPOSITION	 82
La rigidité	83
Les relations fédérales-provinciales	84
L'évitement fiscal	84
Les transactions faites entre résidents et non-résidents	85
Le versement d'intérêts à des actionnaires non résidents	86
Difficultés relatives à la transition	87
L'échelonnement des changements proposés	88
Le traitement du surplus en main à la date d'entrée en vigueur de la Loi	89
Difficultés soulevées par la réduction temporaire des recettes fiscales prélevées sur les revenus provenant des sociétés	90
 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	 97
 NOTES	 112
 CHAPITRE 20 - LES MUTUELLES ET LES ORGANISMES EXONÉRÉS D'IMPÔT	 117
ÉTAT DE LA QUESTION	117
Coopératives de production qui assurent la mise en marché	118
Coopératives de production chargées de l'approvisionnement	119
Les coopératives de consommation	120
Autres formes de mutuelles	120
Évaluation du présent traitement fiscal	121
Solution proposée	124
 LES COOPÉRATIVES	 127
La forme coopérative d'organisation	127
L'opportunité d'un impôt sur le revenu	128
Historique du traitement fiscal	131
Analyse du traitement fiscal	132
Traitement proposé	134

	<u>Pages</u>
LES COOPÉRATIVES DE CRÉDIT ET LES CAISSES POPULAIRES	139
Mode d'organisation et fonctionnement	139
L'opportunité d'un impôt sur le revenu	141
Traitement proposé	142
LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE MUTUELLE	144
DIVERS ORGANISMES ACTUELLEMENT EXEMPTÉS D'IMPÔT	145
La production des déclarations de revenu	146
Organismes gouvernementaux (y compris les services publics)	146
Les entreprises privées de services publics	148
Organismes de bienfaisance et autres organismes sans but lucratif	150
Traitement fiscal actuel et traitement proposé	154
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	166
NOTES	170
CHAPITRE 21 - LES FIDUCIES	173
TERMINOLOGIE	176
IMPOSITION ACTUELLE DES FIDUCIES	178
IMPOSITION PROPOSÉE DES FIDUCIES	180
Résumé de la proposition	180
Dispositions transitoires	190
Ordre de distribution des biens d'une fiducie	190
Revenu couramment distribuable	192
Revenu accumulé	195
Second choix	198
Dons détenus en fiducie pour un membre de l'unité familiale du donateur	200
Dégrèvement de l'impôt initial au taux moyen cumulatif	201
Dégrèvements d'impôt relatifs aux dividendes et autres revenus	203
Pertes	204
Prestations	205
Droit de retour	206
Imposition de certaines catégories de dons	209
Fractionnement et attribution du revenu	215
Fiducies multiples	216
Fiducies exemptes d'impôt	217
Bénéficiaires exempts d'impôt	218
Fiducies commerciales et de placements, incluant les fiducies par parts	218
Résidence des fiducies	222
Changement de résidence d'une fiducie	224
Revenu provenant de sources étrangères	225
Paiements à des bénéficiaires non résidents	226
Évolution des fiducies dans l'avenir	229
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	230
NOTES	238

TROISIÈME PARTIE: LE CALCUL DU REVENU DES SOCIÉTÉS	<u>Pages</u>
CHAPITRE 22 - LES REVENUS D'ENTREPRISE EN GÉNÉRAL	243
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE RÉGIME ACTUEL	244
Appréciation	246
LES PRINCIPALES SOURCES DE DIFFICULTÉS	247
L'utilisation des méthodes comptables	247
Les éléments constitutifs de l'assiette de l'impôt	249
Détermination du moment où le revenu est gagné	253
L'admission en déduction des dépenses	257
Détermination du moment où les dépenses entrent en ligne de compte	263
Les pertes commerciales	287
Les transactions entre contribuables qui ne traitent pas à distance	300
NOUVELLES ET PETITES ENTREPRISES	305
Double taux d'impôt sur les sociétés	305
Amortissement rapide du coût en capital	316
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	323
NOTES	330
CHAPITRE 23 - L'EXPLOITATION MINIÈRE ET PÉTROLIÈRE	337
LA DÉTERMINATION DU REVENU PROVENANT DE L'EXTRACTION DES MINÉRAUX ET DU PÉTROLE	341
La valeur du gisement au stade de la découverte	341
Les frais d'exploration en général	343
Les frais de mise en valeur en général	343
Les frais d'exploration et de mise en valeur dans l'industrie minière	345
Les biens amortissables utilisés dans les industries minières	346
Les frais d'exploration et de mise en valeur dans l'industrie pétrolière	347
LE RÉGIME FISCAL ACTUEL	348
ARGUMENTS FAVORISANT DES DISPOSITIONS FISCALES SPÉCIALES	349
La comptabilité doit être impartiale	352
Le régime fiscal défavorise les entreprises comportant des risques	353
L'influence du marché des capitaux sur les entreprises qui doivent prendre des risques	355
Distinction injuste, au point de vue de l'impôt sur les sociétés, à l'égard des industries minière et pétrolière	356
Les avantages sociaux et économiques	357
NOTRE POINT DE VUE, EN BREF	374
EFFICACITÉ DES PRINCIPAUX ALLÈGEMENTS FISCAUX ACTUELS	378

	<u>Pages</u>
La déduction des frais d'exploration et de mise en valeur	380
L'exemption triennale relative aux nouvelles mines	381
LE RÉGIME FISCAL PROPOSÉ	383
Nos propositions	384
L'allocation d'épuisement et l'exemption triennale	388
Les frais d'exploration	391
Les frais de mise en valeur	391
Les coûts relatifs aux propriétés	393
Les gains sur les biens	397
Déduction accessible aux actionnaires	399
Les coûts non déduits relatifs aux propriétés	401
Exemption consentie aux prospecteurs et aux commanditaires	402
L'allocation d'épuisement consentie aux actionnaires	402
Les aspects spéciaux du régime fiscal proposé	402
Comparaison entre le régime fiscal proposé pour les industries minière et pétrolière et le régime proposé pour les autres industries	411
Effets du traitement fiscal proposé	416
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	426
NOTES	438
CHAPITRE 24 - LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	443
LES BANQUES, LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE, LES SOCIÉTÉS DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES, ET LES SOCIÉTÉS DE FINANCE ET DE PRÊTS AU CONSOMMATEUR	444
Les principales considérations fiscales	445
Le traitement fiscal actuel des réserves	447
L'évaluation du régime fiscal actuel en matière de réserves	450
Conclusions	461
LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE-VIE	467
Caractéristiques de ces entreprises	467
Les principales considérations fiscales	473
Le régime fiscal actuel	479
Appréciation du régime fiscal actuel	482
Les méthodes d'imposition à l'étranger	484
Autres solutions apportées au régime fiscal actuel	486
Les rentes, les assurances contre les accidents et l'assurance-maladie	489
Le régime fiscal proposé	490
Dispositions transitoires	496
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	500
NOTES	503
CHAPITRE 25 - DIVERSES INDUSTRIES	509
L'AGRICULTURE	509

	<u>Pages</u>
Comptabilité de caisse pour le calcul du revenu	511
Aspects personnels du rôle de cultivateur	516
Étalement du revenu	520
Allocation du coût en capital	520
Vente d'un bien amortissable à un enfant	521
Vente de terre de culture	523
Effets sur les recettes fiscales	523
 LA PÊCHE	 523
 L'INDUSTRIE FORESTIÈRE	 524
Détermination du revenu	524
Déduction du coût	525
Le produit de la disposition de concessions forestières ou de droits de coupe	530
Taxes provinciales sur l'exploitation forestière	531
Privilèges accordés à l'industrie	532
Effets sur les recettes fiscales	532
 L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION	 533
Calcul du revenu	533
Système actuel d'imposition	535
Appréciation	537
 L'ASSURANCE GÉNÉRALE	 539
Réserves pour réclamations	539
Assurance générale mutuelle	541
Les sociétés étrangères	544
 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	 547
 NOTES	 550
 QUATRIÈME PARTIE: ASPECTS INTERNATIONAUX	
 CHAPITRE 26 - LES ASPECTS INTERNATIONAUX DE L'IMPOSITION DU REVENU	 555
LES PRINCIPAUX POINTS DE L'ANALYSE	556
LES PRINCIPALES PROPOSITIONS	560
L'IMPARTIALITÉ EN TANT QUE CONCEPT INTERNATIONAL	567
LE TRAITEMENT ACTUEL, AUX ÉTATS-UNIS, AU ROYAUME-UNI ET AU CANADA, DU REVENU A CARACTÈRE INTERNATIONAL	573
Le revenu d'entreprise	574
Le revenu provenant de biens	574
Le revenu d'emploi	575
L'imposition dans le pays d'origine	576
L'imposition dans le pays de destination	576

	<u>Pages</u>
LE TRAITEMENT ACTUEL DU REVENU INTERNATIONAL AU CANADA	578
Les résidents	578
Les non-résidents	579
L'IMPÔT AU CANADA EN TANT QUE PAYS DE DESTINATION	581
Le facteur équité	581
Considérations d'ordre économique	583
Catégories spécifiques de revenus	587
La méthode de la majoration et du dégrèvement	591
Notre proposition	594
Le revenu de titres en portefeuille	616
IMPOSITION AU CANADA EN TANT QUE PAYS DE PROVENANCE	619
Équité et impartialité	619
Le concept de résidence	624
L'exercice des affaires au Canada	626
Le revenu d'entreprise	628
Le revenu provenant de biens	629
Le revenu provenant de services personnels	635
Dons et paiements provenant de fiducies et de successions	638
Production facultative d'une déclaration d'impôt au Canada	640
Certaines catégories spéciales de sociétés	642
MESURES ADMINISTRATIVES	646
L'évitement de l'impôt à l'échelle internationale	646
Organisation et recrutement	649
LES TRAITÉS FISCAUX	653
Prévention de la double imposition	654
Prévention de la fraude fiscale	655
Appréciation de la valeur des traités	656
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	657
NOTES	667
APPENDICE A - COPIE DE LA LETTRE SOUMISE A L'INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES AGRÉÉS PAR SON COMITÉ DES RECHERCHES EN COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	671
APPENDICE B - L'IMPOSITION ÉTRANGÈRE DU REVENU FIDUCIAIRE	675
APPENDICE C - LES FIDUCIES COMMERCIALES	683
APPENDICE D - UNE FAIBLESSE IMPORTANTE DU RÉGIME ACTUEL D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS: "LE DÉPOUILLEMENT DU SURPLUS"	691

	<u>Pages</u>
APPENDICE E - RÉPERCUSSIONS POUR LES PARTICULIERS ACTIONNAIRES, DE L'IMPOSITION DES REVENUS DES SOCIÉTÉS SOUS LE RÉGIME FISCAL ACTUEL	715
APPENDICE F - DIFFÉRENTES MÉTHODES D'IMPOSITION DU REVENU PROVENANT DES SOCIÉTÉS	725
APPENDICE G - IMPOSITION DES BÉNÉFICIAIRES DES SOCIÉTÉS DANS DIVERS PAYS ÉTRANGERS	743
APPENDICE H - MÉTHODES DE COMPTABILITÉ ET DE DÉCLARATION VISANT L'INTÉGRATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS ET DES SOCIÉTÉS	765
APPENDICE I - LE DOUBLE TAUX DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES SOCIÉTÉS	811
APPENDICE J - IMPÔT DE TRANSITION SUSCEPTIBLE D'ÊTRE LEVÉ SUR LE REVENU DES SOCIÉTÉS	837
APPENDICE K - PRIVILÈGES FISCAUX EN FAVEUR DES INDUSTRIES MINIÈRE ET PÉTROLIÈRE	847
APPENDICE L - L'IMPOSITION DES REVENUS ÉTRANGERS EN VERTU DE L'INTERNAL REVENUE CODE DES ÉTATS-UNIS	859
APPENDICE M - COMPARAISONS, D'APRÈS DIVERSES HYPOTHÈSES ET SELON LE RÉGIME FISCAL ACTUEL ET CELUI QUE NOUS PROPOSONS, DE L'IMPÔT FRAPPANT LE REVENU QUI PROVIENT D'ACTIONS DANS DES SOCIÉTÉS, ET EXIGIBLE D'UNITÉS D'IMPOSITION DONT LES NIVEAUX DE REVENUS ET LES CONTEXTES FAMILIAUX VARIENT	893
APPENDICE N - COMPARAISONS, D'APRÈS NOS PROPOSITIONS ET D'APRÈS CELLES DU COMITÉ DES QUATRE TELLES QUE MODIFIÉES, DE L'IMPÔT FRAPPANT LE REVENU QUI PROVIENT D'ACTIONS DANS DES SOCIÉTÉS, ET EXIGIBLE D'UNITÉS D'IMPOSITION DONT LES NIVEAUX DE REVENUS ET LES CONTEXTES FAMILIAUX VARIENT	911